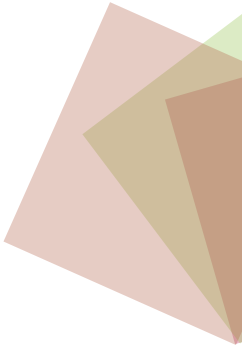


# La participation et la prise de responsabilités des filles et des garçons dans les médias lycéens

## Enquête

---

*Observatoire* des pratiques de  
presse lycéenne



**Rédaction** : Observatoire des pratiques de presse lycéenne

**Directrice de publication** : Mathilde PROBEL, présidente de l'association Jets d'encre

**Illustrations** : Christel Han / [www.bananako.fr](http://www.bananako.fr)

**Maquette** : Gwenaëlle GARCIA

**Date de publication** : janvier 2022

Imprimerie spéciale

Avec le soutien du



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Qu'est-ce que l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne ?

*L'Observatoire des pratiques de presse lycéenne, fondé en 1998 à l'initiative de la presse lycéenne, a pour but de créer, par le dialogue et l'information réciproque entre les acteurs de la communauté éducative, les conditions d'un climat de confiance favorable au développement d'une presse lycéenne libre et responsable.*

## Qui le compose ?

Animé par l'association Jets d'encre, l'Observatoire est composé d'organisations issues de la communauté scolaire, de syndicats de journalistes ainsi que d'associations d'éducation populaire, de défense des Droits de l'Homme ou de la liberté de la presse concernées par les questions liées aux journaux lycéens.

## Les membres de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne

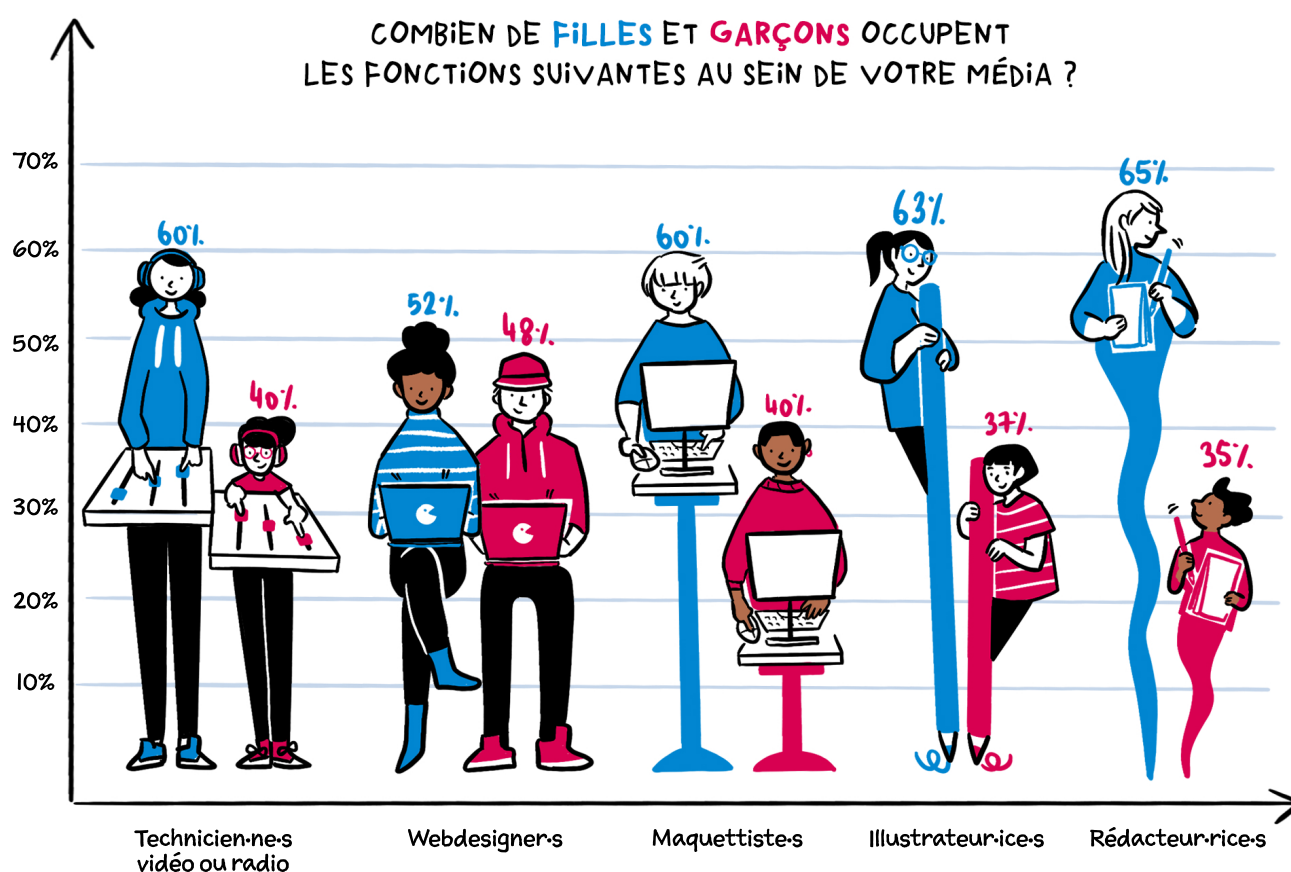
**Jets d'encre** Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune > **APDEN** Association des professeurs documentalistes de l'Education nationale > **Apel** Association de parents d'élèves de l'enseignement libre > **CEJEM** Centre d'Études sur les Jeunes et les Médias > **CFDT** Journalistes > **CGT** Educ'Action > **CLEMI** Centre pour l'Education aux médias et à l'information > **ERCOMES** Equipe de Recherche sur la Constitution des Médias des Evènements et des Savoirs > **FCPE** Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques > **FEP-CFDT** Formation et enseignement privés > **FIDL** Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne > **ID FO** Indépendance & Direction > **La ligue de l'enseignement** > **Ligue des Droits de l'Homme** > **MNL** Mouvement national lycéen > **PEEP** Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public > **Reporters sans frontières** > **SGEC** Secrétariat général de l'enseignement catholique > **SGEN-CFDT** Fédération des syndicats généraux de l'Education nationale et de la Recherche publique > **SGL** Syndicat Général des Lycéens > **SNALC** Syndicat national des lycées et collèges > **SNCEEL** Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre > **SNJ** Syndicat national des journalistes > **SNJ CGT** Syndicat national des journalistes CGT > **SNES FSU** Syndicat national des enseignants de second degré > **SNPDEN** Syndicat national des personnels de direction de l'Education nationale > **SPELC** Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique > **SUD Education** > **UNL** Union nationale lycéenne > **UNSA Education**

# Les filles sont majoritaires à tous les postes au sein des rédactions

D'après cette enquête, une rédaction compte une moyenne de 21 membres dont 13 filles et 8 garçons.

L'enquête menée, par le CLEMI en 2013, sur la parité dans les journaux lycéens indique qu'à cette période l'équipe de rédaction est composée de 17 élèves dont 9 filles et 8 garçons en moyenne.


## Le partage des rôles au sein des rédactions





Chaque média a été questionné sur la part de filles ou garçons dans cinq postes au sein de la rédaction. Concernant la part :


- de rédacteur·trice·s, on note une moyenne de 11 rédactrices par médias contre 6 rédacteurs. Ce qui représente une part de 65% pour les filles contre 35% pour les garçons ;
- d'illustrateur·trice·s, on compte 48 répondant·e·s. Le rôle d'illustrateur·trice n'est pas nécessaire dans certains médias comme pour les radios ou webTV. On note pour l'enquête une moyenne de 5 illustratrices contre 3 illustrateurs par média.
- de maquettistes, il y a une moyenne par média de 3 filles contre 2 garçons ;
- de webdesigners : seulement 45% des rédactions ont indiqué avoir un·e webdesigner. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que tous les médias n'ont pas une personne attitrée à ce rôle. La moyenne est de deux pour chaque sexe même si le nombre de garçons est très légèrement supérieur ;
- des technicien·ne·s radio ou vidéo, la moyenne est de 3 filles contre 2 garçons. 30 médias n'ont pas répondu à la question, ce qui peut s'expliquer par le fait que les journaux papiers n'ont pas besoin d'un·e technicien·ne·s au sein de la rédaction


## Les différents rôles d'un comité de rédaction de média lycéen

 **Le·la rédacteur·ice** : il·elle cherche des sujets, recueille des informations à destination d'un public choisi, les vérifie, trie et rédige un ou plusieurs articles.

 **L'illustrateur·trice** : choisit les illustrations pour chaque article ou il·elle les réalise (dessin, iconographies, etc.), il·elle rédige les légendes et il·elle vérifie les sources.

 **Le·la webdesigner** : il·elle met à jour le site internet (pour les journaux web), il·elle le fait évoluer et il·elle vérifie son bon fonctionnement.

 **Le·la maquettiste** : poste spécifique aux journaux papiers, il·elle met en page les articles et les illustrations de chaque page du journal tout en assurant une cohérence avec l'identité du média.

 **Le·la technicien·ne** : cette fonction est présente dans les médias audiovisuels. Un·e technicien·ne peut être en charge du montage son et/ou vidéo ou bien de l'enregistrement vidéo ou radio.

*Il s'agit d'une liste non exhaustive de fonctions qui se retrouvent régulièrement dans les médias lycéens. Le comité de rédaction a la possibilité de créer de nouveaux rôles.*

# Les filles sont majoritaires au poste de rédactrice·teur en chef et de président·e de média associatif lycéen

ALORS, ON VOTE POUR LA PROCHAINE **RÉDACTRICE EN CHEF** ?  
ON A PAS DE **GARÇON** DANS L'ÉQUIPE DE TOUTE FAÇON.



## La rédaction en chef

**70% des rédacteur·trice·s en chef sont des filles.**

A noter que dans certains médias lycéens, il peut y avoir des co-rédaction en chef. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2013, puisque la rédaction en chef est prise en charge par une fille dans 60% des cas.

📄 **Le rédacteur·trice en chef** : il·elle assure un suivi sur le projet dans sa globalité et en assure la cohérence. Il·elle réorganise ou réoriente le contenu si nécessaire.

## Le poste de président·e

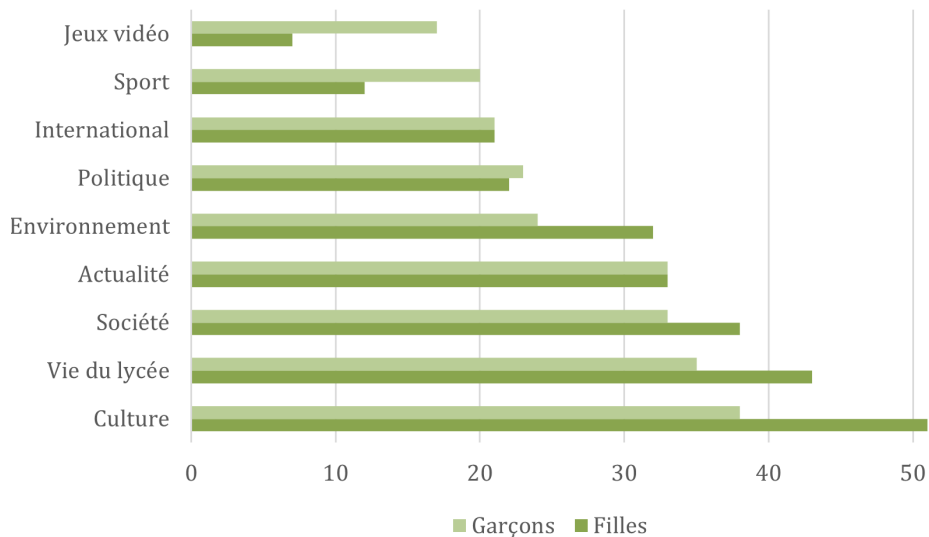
Sur les médias enquêtés, 73% des répondants indiquent ne pas avoir nommé de président·e.. Les 29% restants sont des médias constitués sous forme associative (loi 1901 ou junior association). Ainsi, un·e président·e, ce poste est occupé en majorité par une fille (78%), les garçons sont minoritaires avec 22% dans les médias associatifs lycéens.

👔 **Être président·e d'association** : les médias lycéens peuvent être créés sous forme associative (loi 1901 ou junior association). Dans ce cas, les membres élisent un·e président·e de l'association. Un·e président·e dans une association est le·la représentante légale et il·elle veille à son bon fonctionnement ainsi qu'à l'exécution des orientations définies par l'assemblée générale (généralement composée des adhérent·e·s).

Source : helloasso

# Les filles sont majoritaires dans le traitement des 4 sujets les plus traités : culture, vie du lycée, société et environnement

Quelle(s) thématique(s) sont les plus traitée(s) par les filles et les garçons de votre média ?



Chaque rédaction participante a pu indiquer les thématiques qui sont les plus traitées par chacun·e, en fonction du genre (fille ou garçon), par un système de vote.

Sur les 5 sujets les plus traités, classés par ordre d'intérêt : culture, vie du lycée, société, actualité et environnement, les filles sont majoritaires sur tous les sujets sauf Actualité où il y a égalité entre les filles et les garçons



Les garçons sont majoritaires sur des sujets moins traités : légèrement pour les sujets politique, bien plus nettement pour les sujets sport et jeux vidéo.

## Les filles varient le plus les genres dans leurs médias

Les filles sont majoritaires dans la pratique des genres les plus utilisés : interview, reportage, portrait/témoignage et éditorial.

A égalité avec les garçons pour la chronique.

### Préférences en matière de genres journalistiques

Pour la question des genres journalistiques employés, les interviews restent majoritairement à la main des filles avec 47 votes contre 26 pour les garçons.

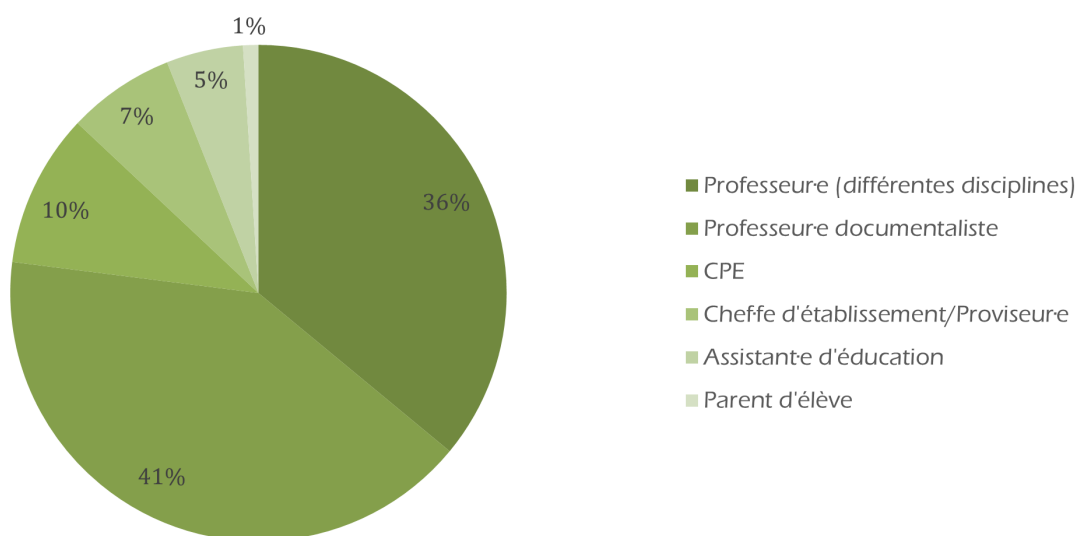
A l'inverse, le genre journalistique le plus employé par les garçons semble être le reportage avec 35 votes.

😄 **Billet d'humeur** : il s'agit d'un article très court dans lequel un·e journaliste exprime son opinion, souvent d'un point de vue humoristique.



## Les adultes accompagnateur·trice·s des médias lycéens sont principalement des femmes

Les élèves disposent-ils/elles de l'aide d'une ou plusieurs accompagnateur·trices ?



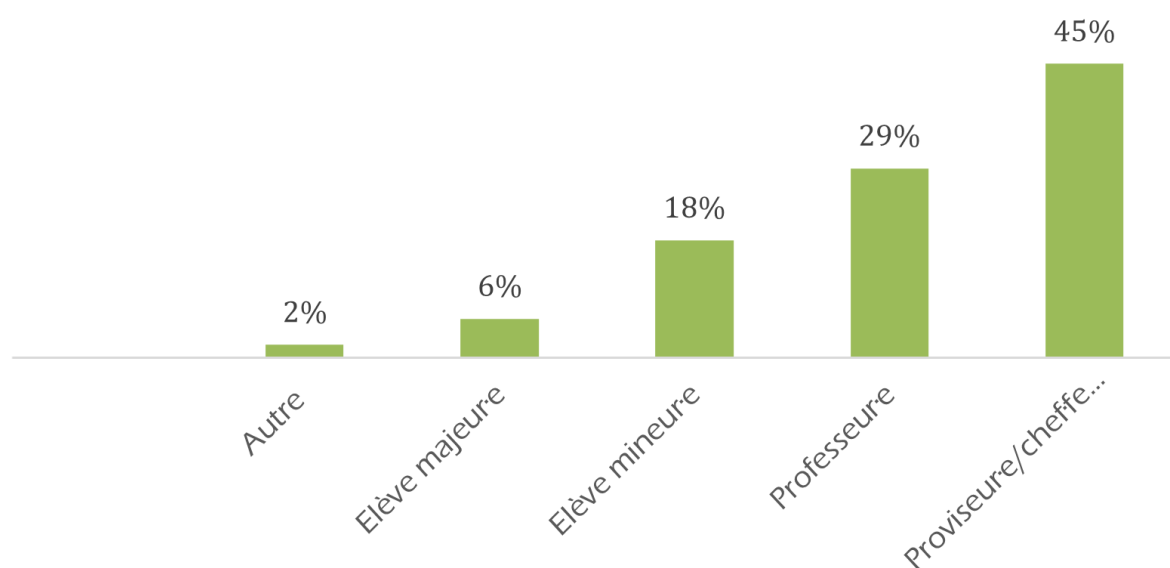
41% des accompagnateur·trice·s sont professeur·e·s documentalistes. On retrouve ensuite les professeur·e·s de toutes autres matières avec 36%. Le moins représenté étant la catégorie « parent d'élève » avec 1%.

On note également qu'une catégorie « autre » permettait aux participant·e·s de l'enquête d'ajouter une réponse libre. Dans cette catégorie, l'un a répondu avoir l'aide d'une employée de médiathèque, l'autre, un intervenant journaliste.

Dans 58% des cas, l'accompagnement du média est assuré par une femme. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'une grande majorité des accompagnateur·trice·s sont les professeur·e·s documentalistes (41% d'après le graphique « statut de l'accompagnateur du média »). Il s'agit d'une profession très largement féminine : en 2020, 86% des professeur·e·s documentalistes sont des femmes.

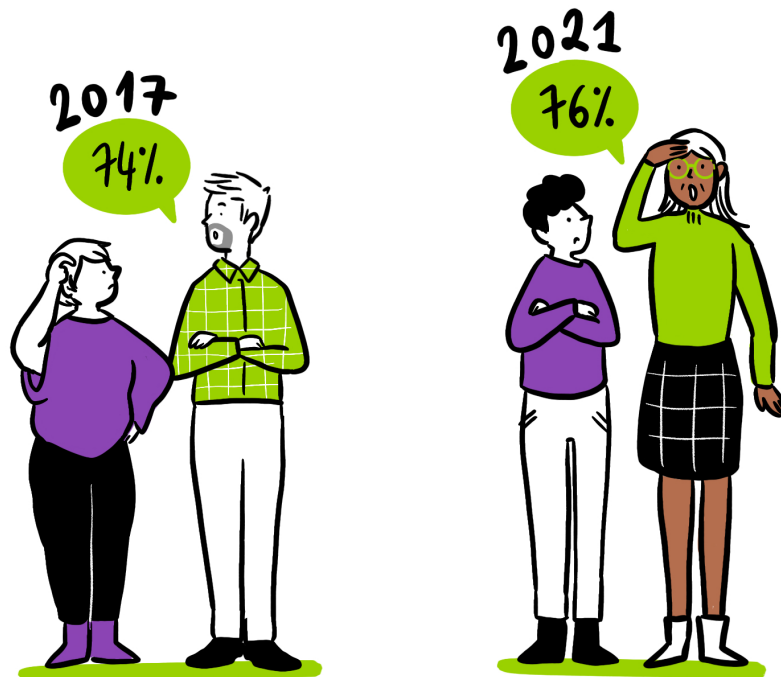
## La direction de publication assumée par un·e élève toujours très minoritaire malgré les nouvelles dispositions légales

Qui est responsable ou directeur·trice de la publication ?



Cette enquête sur la parité a été aussi l'occasion d'étudier l'évolution de la direction de publication dans les médias lycéens, depuis 2017. Au regard de l'enquête de cette année, l'occupation du poste de responsable de publication reste majoritairement attribuée à un·e adulte dans 76% des cas (dont 45% de proviseur·e·s) contre 24% pour la part d'élève (dont 18% de mineur·e). Malgré de nouvelles dispositions légales, la situation n'a pas progressé par rapport à la précédente enquête de 2017 de L'Observatoire sur ce sujet qui révélait que 74% des responsables de publication sont des adultes et 26% des élèves. L'enquête de 2013 révèle que la responsabilité de publication était occupée à 22% par des jeunes dont 47% par des garçons et 53% par des filles.

ÉVOLUTION DEPUIS 2017  
LE POSTE DE RESPONSABLE DE PUBLICATION  
EST OCCUPÉ PAR UN ADULTE.



**Le poste de responsable de publication est occupé par un adulte dans 76% des cas en 2021 et 74% des responsables de publication sont des adultes en 2017.**

### La possibilité d'être directeur de publication pour les mineur·e·s

Le·la responsable de publication, ou directeur·trice de la publication, est responsable juridiquement du contenu publié dans le média devant la loi, il·elle doit obligatoirement avoir plus de 16 ans depuis la loi Égalité & citoyenneté de 2017. Dans l'Éducation nationale, la circulaire n°02-026 du 1er février 2002 (actualisant la circulaire n°91-051 du 6 mars 1991) qui encadre la publication de journaux lycéens, assure que n'importe quel·le élève, même mineur·e, sans limite d'âge peut assumer, avec l'autorisation de ses parents, la responsabilité de publication d'un média diffusé au sein de l'établissement.

# Profil des médias répondants

Cette enquête se base sur 67 réponses de médias lycéens issus de toutes les académies de France métropolitaine. Elle a été menée dans un contexte sanitaire particulier puisqu'elle a été réalisée entre mars et juin 2021 : période particulièrement difficile durant laquelle de nombreux médias scolaires n'ont pas pu répondre à notre questionnaire, leurs projets étant mis en pause.

En 2020, le CLEMI avait recensé près de 580 médias lycéens inscrits sur sa carte des médias scolaires :

- Dont 415 journaux imprimés ou en ligne (sites ou blogs)
- 124 webradios
- 41 webTV

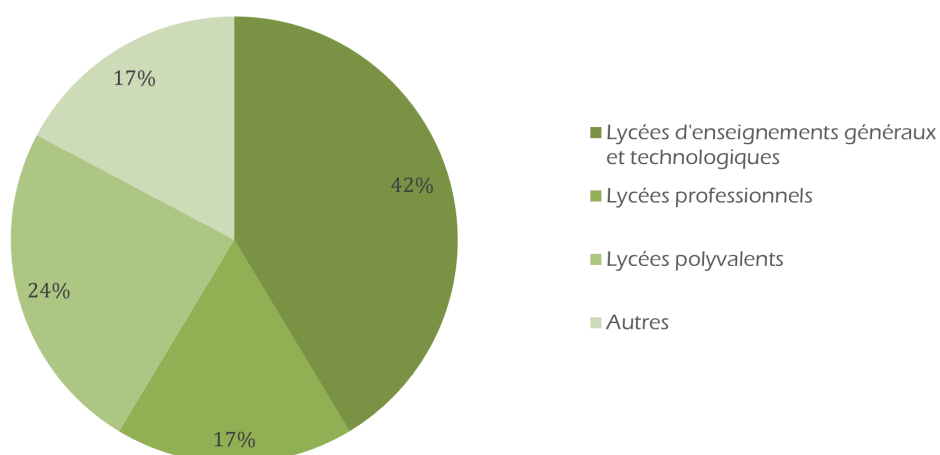
Les médias réalisés en lycée peuvent être à l'initiative de jeunes volontaires, dans le cadre d'un club, et parfois accompagnés par des adultes de l'établissement. Dans d'autres cas, la publication est inscrite, par des enseignants, dans une activité de classe ou dans un dispositif (par exemple : « classe média »).

## Types d'enseignements

Les médias répondants sont majoritairement issus de lycées d'enseignement généraux et technologiques (42% des enquêtés). 17% des répondants se sont placés dans la catégorie « autre » en raison d'un autre statut que ceux proposés : UFA (Unité de Formation par Apprentissage) ou encore internat.

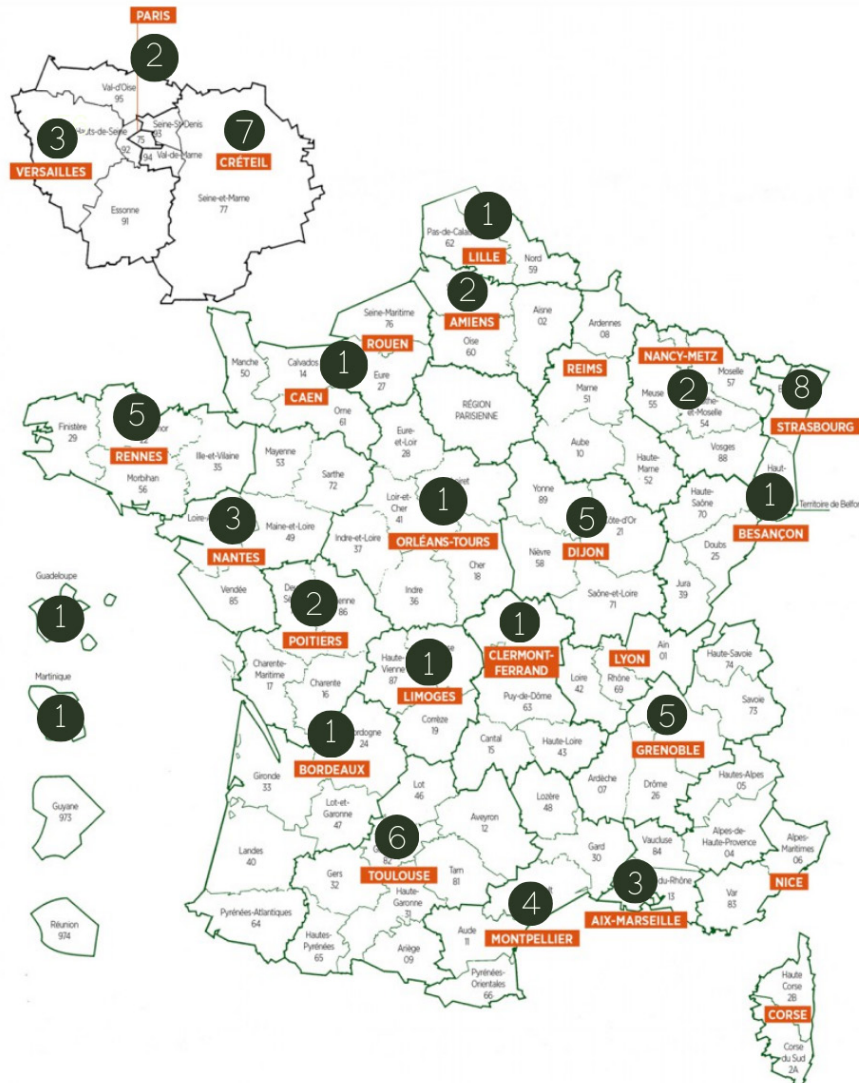
Sur les 67 médias interrogés, 48 sont issus de lycées publics et 7 sont issus de lycées privés.

## Type d'établissement



## Académies représentées

Ces 67 médias répondants sont issus de 23 académies.



## Format des médias participants

Parmi les médias ayant répondu à l'enquête :

- 48% sont des journaux papier
- 31% des journaux en ligne ou des blogs
- 15% des radios/webradios
- 2% des émissions TV/Web TV sont les moins représentées avec 2%. Cela peut s'expliquer par l'apparition récente de ce type de média moins présent dans les établissements scolaires et qui demande un matériel plus élaboré ainsi que des moyens humains renforcés.

**CHIFFRE CLÉ :** 16 médias de l'enquête sont des "bimédias", ce qui signifie qu'ils cumulent deux formats de médias différents (par exemple : un journal papier qui développe une version en ligne).

Cette enquête fournit un aperçu statistique de l'implication des filles et des garçons au sein des rédactions lycéennes en 2021.

Les écarts restent nombreux quant à l'implication permanente des deux sexes. Les filles semblent être plus investies dans les rédactions, comme le démontrait déjà la précédente enquête du CLEMI. C'est ce qui a été notifié par de nombreuses rédactions, dans un espace de commentaire libre à la fin de l'enquête.

On note au regard de l'enquête et des différents témoignages que les rédactions où les encadrant·e·s adultes sont les plus présent·es, la parité au sein du média est moins une priorité que dans les médias où les jeunes décident d'en faire une priorité à leur initiative. Cela pourrait montrer la nécessité de former les enseignant·e·s et encadrant·e·s à la parité au sein des rédactions.



## Recommandations de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne

- **Encourager la rédaction à s'interroger sur la place des filles et des garçons dans leur média.** Mettre en place des outils permettant d'assurer une parité de filles et de garçons dans les différents rôles de la rédaction.
- **Débattre de la place des femmes et des hommes dans la presse professionnelle.** Observer dans la presse professionnelle (généraliste ou spécialisée), les événements qui concernent les hommes et les femmes.
- **Former les journalistes lycéen·ne·s pour qu'ils·elles soient capables d'assumer des responsabilités telles que la responsabilité de publication de leur média en les informant sur la réglementation, les outils et les ressources.**
- **Encourager les adultes à privilégier les responsabilités des élèves, dans une relation bienveillante, différenciée du rapport traditionnel enseignant·e / élève.** Inciter les personnes à faire confiance autant aux filles qu'aux garçons.

# Observatoire

## des pratiques de

# presse lycéenne

**Jets d'encre** Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune > **APDEN** Association des professeurs documentaliste de l'Éducation nationale > **Apel** Association de parents d'élèves de l'enseignement libre > **CEJEM** Centre d'Études sur les Jeunes et les Médias > **CFDT** Journalistes > **CGT** Educ'Action > **CLEMI** Centre pour l'Éducation aux médias et à l'information > **ERCOMES** Equipe de Recherche sur la Constitution des Médias des Évènements et des Savoirs > **FCPE** Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques > **FEP-CFDT** Formation et enseignement privés > **FIDL** Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne > **ID FO** Indépendance & Direction > **La ligue de l'enseignement** > **Ligue des Droits de l'Homme** > **MNL** Mouvement national lycéen > **PEEP** Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public > **Reporters sans frontières** > **SGEC** Secrétariat général de l'enseignement catholique > **SGEN-CFDT** Fédération des syndicats généraux de l'Éducation nationale et de la Recherche publique > **SGL** Syndicat Général des Lycéens > **SNALC** Syndicat national des lycées et collèges > **SNCEEL** Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre > **SNJ** Syndicat national des journalistes > **SNJ CGT** Syndicat national des journalistes CGT > **SNES FSU** Syndicat national des enseignants de second degré > **SNPDEN** Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale > **SPELC** Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique > **SUD Education** > **UNL** Union nationale lycéenne > **UNSA Education**

[www.obs-presse-lyceenne.org](http://www.obs-presse-lyceenne.org) / [contact@obs-presse-lyceenne.org](mailto:contact@obs-presse-lyceenne.org)